



LE JOURNAL DE BAUGY



WWW.COMMUNE-BAUGY18.FR



BAUGY18800



PanneauPocket

Le mot du Maire

Chères Balgyciennes, chers Balgyciens,

À l'issue des élections municipales du 15 mars 2026, vous nous avez renouvelé votre confiance.

Je tiens à vous en remercier sincèrement.

Avec la nouvelle équipe municipale, notre engagement est clair : agir concrètement pour votre quotidien, en restant à l'écoute de chacun et en construisant les projets avec vous.

La mobilisation récente pour le maintien d'une classe à Baugy en est un bel exemple : ensemble, habitants, enseignants et élus, nous avons su défendre l'intérêt de nos enfants !

Au fil des pages de ce journal, vous découvrirez également le dynamisme de notre commune : engagement des associations, initiatives solidaires, développement de nouveaux commerces, rencontres entre acteurs économiques, autant de signes d'un territoire vivant et tourné vers l'avenir.

Notre action s'inscrit dans la durée : améliorer les services, renforcer la solidarité, soutenir les initiatives locales et accompagner les évolutions de notre village.

La mise en place du nouveau CCAS, avec des projets orientés vers la lutte contre l'isolement et l'aide aux habitants, en est une illustration concrète.


Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre notre village.

Bien à vous,


Pierre GROSJEAN,

Maire de Baugy

Mairie de Baugy

 1 rue du Chancelier, 18800 Baugy

 02.48.26.15.28

 accueil@commune-baugy18.fr

 Lundi, mercredi et jeudi :

9h à 12h et 14h à 17h30

Mardi et vendredi : 9h à 12h

Samedi : 10h à 12h

Une mobilisation payante

La fermeture annoncée d'une classe à Baugy n'aura pas lieu !

Pour rappel, si la fermeture d'une école relève du Conseil municipal, celle d'une classe dépend du directeur académique des services de l'Éducation nationale, en fonction notamment des effectifs, dans le cadre de la « carte scolaire ».

Cette année, la menace était bien réelle :

Le 2 avril, l'annonce de la suppression d'une classe à la rentrée de septembre a suscité une vive inquiétude.



Dès le lendemain, parents d'élèves, enseignants et élus locaux se sont mobilisés et réunis dans la cour de l'école.

Plus d'une centaine de personnes ont ainsi exprimé leur opposition à cette décision, qui aurait entraîné une hausse des effectifs par classe, avec des conséquences sur les conditions d'apprentissage des enfants.

Grâce à cette mobilisation collective, et à l'intervention du député Loïc Kervran, sollicité par les élus, la décision de fermeture a finalement été abandonnée pour 2026.

Les 160 élèves des écoles maternelle et élémentaire pourront ainsi aborder la rentrée 2026-2027 dans des conditions d'apprentissage plus sereines.

Nouveaux habitants ...



Vous venez de vous installer dans la commune ?

Pensez à vous faire connaître en mairie et à vous inscrire sur les listes électorales. Ces démarches simples vous permettront de participer à la vie citoyenne locale et de recevoir les informations utiles de la commune. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Un nouveau conseil municipal engagé au service de Baugy

Lors des dernières élections municipales de mars 2026, vous nous avez renouvelé votre confiance pour un projet commun : **agir ensemble pour Baugy**.

Conduite par Pierre GROSJEAN, la nouvelle équipe municipale est composée de :

- **Quatre adjoints** : Céline LACROIX, Jean-Pierre VERTICALIER, Isabelle DESIAUME et Frédéric ESBERT ;
- **Quatre conseillers municipaux délégués** : Béatrice de KERPOISSON, Yveline BÉRANGER, Muriel SABATÉ et Claude GRIMOIN ;
- **Quatorze conseillers municipaux** : William FOUCHER, Christophe ANDRAULT, Christophe FRÉRARD, Florence LAVOT-PETIT, Yvonne DUBOURG, Christophe VANHAECKE, Catherine SAULET, Cédric LANZERAY, Christine RONDELEUX, Laurent GANIEUX, Sylviane PASDELOUP, Alain BAUDON, Claudine POIRIER et David ROCHER ;
- **Deux conseillers municipaux suppléants** : Nathalie PIFFAULT et Patrice BOUILLARD.

Cette équipe élargie reflète la diversité des compétences et des sensibilités présentes sur notre territoire.



AGIR CONCRÈTEMENT, AVEC VOUS

Le conseil s'organise autour de plusieurs commissions, chacune dédiée à des sujets essentiels du quotidien, et qui reprennent les grands axes du programme présenté lors de la campagne.

Au-delà de l'organisation, c'est surtout une méthode que nous voulons faire vivre : écouter, échanger et construire avec vous.

Dans tous les domaines, notre objectif reste le même : améliorer concrètement votre quotidien.

CONSTRUIRE L'AVENIR, EN PRÉSERVANT NOTRE IDENTITÉ

Nous aimons Baugy pour ce qu'elle est : une commune vivante, accueillante, à taille humaine.

Et nous nous voulons la faire grandir :

- En améliorant les services du quotidien
- En soutenant celles et ceux qui font vivre la commune
- Et en préservant notre cadre de vie

C'est ensemble que nous construirons l'avenir de notre village.

Un C.C.A.S. renouvelé

L'élection d'un nouveau conseil municipal s'accompagne de la mise en place d'un nouveau C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale). Composé d'élus et de citoyens engagés, représentatifs du tissu associatif local à vocation sociale, le CCAS a pour mission de répondre aux besoins d'aide et d'accompagnement des administrés.

À la suite de l'appel lancé lors de la campagne municipale, de nombreuses personnes se sont mobilisées. Elles se sont réunies, en avril dernier, aux côtés des élus concernés pour constituer la nouvelle équipe et échanger sur les orientations à venir.

Ce moment a également été marqué par une certaine émotion, certains membres de l'ancienne équipe ayant choisi de se retirer, tout en restant des relais précieux pour accompagner la nouvelle dynamique.

Isabelle DESIAUME et Muriel SABATÉ, en charge de l'action sociale sur la commune, ont rappelé les missions menées jusqu'à présent :

- organisation du repas des anciens ;
- aide alimentaire d'urgence ;
- participation à la collecte nationale des Banques Alimentaires ;
- accompagnement des personnes en difficulté.

La nouvelle équipe souhaite poursuivre ces actions tout en développant de nouveaux projets, notamment pour rompre l'isolement et renforcer la solidarité déjà bien présente dans la commune. L'aide administrative et numérique figure également parmi les priorités.

Le C.C.A.S. est désormais composé de :

- **8 élus** : Muriel SABATÉ, Isabelle DESIAUME, Yvonne DUBOURG, Florence LAVOT-PETIT, Frédéric ESBERT, Christophe VANHAECKE, Yveline BÉRANGER et Sylviane PASDELOUP ;
- **8 citoyens** : Christian CHAMPAUX (Club de l'Amitié), Christian PELET-ROUERIE, Marcel DESRATS (MSA), Chantal DESCHAMPS, Odile THOUVENOT, Gaëlle MATHIAUD, Nathalie PIFFAULT et Isabelle FARAHSMANNE.

Par ailleurs, Céline BELLENGUEZ et Nicole MALBET viendront renforcer l'équipe lors d'actions ponctuelles.



Une nouvelle équipe engagée pour faire vivre au quotidien les valeurs de solidarité et de proximité au cœur de notre commune.

Les élèves de Baugy mobilisés pour les Pièces Jaunes

Les élèves de l'école élémentaire et leurs familles se sont une nouvelle fois mobilisés aux côtés de la Fondation des Hôpitaux dans le cadre de l'opération « Pièces Jaunes ».

Chacun a apporté sa contribution à la collecte : certains enfants ont puisé dans leur propre tirelire pour offrir quelques centimes, tandis que d'autres avaient mis de côté, tout au long de l'année, un véritable petit trésor. L'essentiel était bien la solidarité !

Au total, ce sont plus de 13 kg de monnaie qui ont été collectés et déposés au bureau de Poste de Baugy, avec beaucoup de fierté, sous forme d'une dizaine de tirelires en carton.



Lors de ce dépôt, les enfants n'avaient pas pu être récompensés immédiatement. Les délégués de chaque classe ont alors pris l'initiative d'écrire à la Fondation des Hôpitaux de Paris, pour partager leur engagement et leur attachement au bien-être des enfants hospitalisés.

Une réponse leur a été adressée, et un colis les attend désormais pour leur prochaine réunion. Une belle reconnaissance pour leur mobilisation et leur générosité !

Le Club de l'Amitié soutient le projet de voyage scolaire

Deux classes de CP et CM2 de l'école élémentaire de Baugy sont parties en classe découverte à Talmont-Saint-Hilaire (Vendée), du 27 au 30 avril.

Sensible à ce beau projet pédagogique, le Club de l'Amitié de Baugy a souhaité apporter son soutien.

Le mercredi 4 mars, à l'issue de l'après-midi récréative du club, les élèves et les enseignantes sont venus présenter leur projet aux adhérents.

À cette occasion, le président Christian CHAMPAUX et son équipe ont remis un chèque de 1.000€, contribuant ainsi au financement global du séjour. Un geste très apprécié par les enseignants, les élèves et les parents.

L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour de beignets préparés par les adhérentes du club.



Un diaporama du séjour doit permettre de partager les souvenirs de cette belle aventure. Cette rencontre a également ouvert la voie à de futurs échanges intergénérationnels entre les élèves et le club.

Le Secours catholique : un lieu de solidarité et de partage



Présente sur le territoire depuis 2006, l'équipe du Secours catholique de Baugy-Avord s'investit au quotidien au service des habitants. Après l'ouverture d'une première boutique solidaire en 2016, la nouvelle est installée depuis mai 2025 au 4 rue de Sully à Baugy.

Ouverte le mercredi après-midi et le vendredi matin, elle est bien plus qu'un lieu de vente : c'est un espace de convivialité, ouvert à tous, où chacun peut se retrouver autour d'une boisson et partager un moment d'échange. Deux braderies y sont également organisées chaque année.

Les ventes de vêtements contribuent directement à financer des aides en faveur des personnes en difficulté.

L'équipe, composée de quatorze bénévoles encadrés par deux responsables, participe activement à la vie locale en étant présente lors de nombreux événements : forum des associations, marché de Noël, brocante ou carnaval.

En 2025, des ateliers crochet ont été proposés, et un nouveau projet est actuellement à l'étude : la mise en place d'une aide aux devoirs, en partenariat avec l'école.

L'association célèbre cette année les 80 ans de la création du Secours Catholique.

Créalys : une nouvelle boutique créative s'installe à Baugy

Depuis le début de l'année, une nouvelle boutique a ouvert ses portes à Baugy : Créalys, fondée par Sophie PIÉTRI, passionnée d'art et de création.

Âgée de 41 ans et originaire de Sainte-Solange, Sophie s'est d'abord orientée vers une carrière commerciale.

Après une première expérience à La Ciotat, elle est revenue en région Centre, où elle a exercé dans différentes entreprises, notamment Rians et Carrefour, développant ainsi une solide expérience dans les métiers de l'accueil et de la vente.

Parallèlement, son engagement en tant que sapeur-pompier volontaire lui a permis de rencontrer son mari et de fonder sa famille à Rians.

Mais sa passion pour l'art et l'artisanat ne l'a jamais quittée. Encouragée par ses proches, Sophie commence à créer des objets personnalisés, d'abord pour son entourage, puis pour un public plus large en participant à des marchés. Une expérience qui la pousse aujourd'hui à franchir le pas en ouvrant sa propre boutique.



Chez Créalys, elle propose notamment des fondants parfumés, des articles personnalisés, ainsi que des prestations de décoration événementielle. Soucieuse de valoriser les savoir-faire locaux, Sophie a également choisi d'ouvrir son espace à d'autres créateurs :

- On y retrouve déjà Les Créas de l'Ange (maroquinerie et accessoires zéro déchet), l'Atelier d'Ally (bougies gourmandes) et une créatrice de décorations en plâtre et résine ;
- De nouveaux artistes et artisans devraient prochainement rejoindre l'aventure, avec notamment des savons artisanaux et des articles en cuir.

Sophie propose des ateliers / goûters pour enfants de 4 à 12 ans (sur inscription) et un service de dépôt de colis UPS est également prévu dans les prochains mois, afin d'élargir encore l'offre proposée.

Sophie tient à remercier la municipalité de Baugy, l'association Les Commerçants de Baugy ainsi que Noël NAVARRO, propriétaire du local, pour leur accueil et leur soutien dans ce nouveau projet.

Créalys partage le local avec JOTATTO BLACKCHAPEL (tâteur sur RDV au 06 12 02 81 49).

Créalys - 8 bis rue Saint-Martin - 06 11 13 40 75

Ouvert les jeudis, vendredis et samedis de 9h à 18h30 (hors pause déjeuner)

Au Linge Pur : un service de proximité au cœur de Baugy

Installée depuis 2005, la laverie et dépôt de pressing Au Linge Pur fait partie du quotidien des habitants de Baugy.

Tenue par Noël NAVARRO, cette enseigne de proximité allie simplicité, efficacité et sens du service, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels.

La laverie est en libre accès tous les jours de 7h30 à 21h et dispose d'équipements adaptés à tous les besoins :

- deux machines à laver de 17 kg ;
- une machine de 8 kg ;
- deux sèche-linge (14 kg et 20 kg) ;
- Un distributeur de lessive et un monnayeur sont également à disposition pour plus de praticité.

Au-delà de ce service, Noël propose également des prestations de repassage et de couture, réalisées avec soin. Il est présent à la laverie les lundis, mardis et jeudis matin de 10h à 12h, ainsi que le vendredi de 10h à 11h.

Par ailleurs, Noël NAVARRO mène une double activité : il est aussi chauffeur de car Rémi, assurant la liaison entre Avord, Bengy et Nérondes, et accompagnant chaque jour les élèves du secteur.

Toujours disponible et attentif, il incarne pleinement l'esprit de proximité et de service qui fait la richesse de la vie locale.

Au Linge Pur - 8 rue Saint-Martin - 07 87 62 45 98

Le supermarché de Baugy rejoint le réseau U

Le supermarché de Baugy a récemment changé d'enseigne pour rejoindre le réseau U. Un nouveau nom, mais la même équipe et le même accueil pour les habitants !



Toujours géré par le groupe Schiever, ce changement fait suite à son adhésion à la Coopérative U, effective depuis le 4 mars 2025.

Pour les clients, cette évolution apporte plusieurs avantages :

- des prix plus attractifs grâce à la puissance d'achat nationale de l'enseigne ;
- l'accès aux catalogues promotionnels nationaux,
- les bénéfices du programme de fidélité U ;
- et une carte de fidélité valable dans tous les magasins U (U Express, Super U, Hyper U) en France.

Côté produits, le magasin propose désormais une offre élargie de grandes marques nationales, tout en valorisant les produits U engagés et les filières agricoles françaises.

La mise en avant des producteurs locaux, chère au groupe Schiever, reste bien entendu au cœur de l'offre.



L'inauguration s'est tenue le 5 mars dernier, en présence de Pierre GROSJEAN, maire de Baugy, de Sandrine LAURENT, directrice du magasin, ainsi que de représentants du groupe Schiever.

Ce changement marque une nouvelle dynamique pour le commerce de proximité à Baugy.

Une Mini-Foire réussie pour Les Jardinistes

La première Mini-Foire des Jardinistes, organisée fin mars à Baugy, a rencontré un beau succès malgré une météo capricieuse. La pluie n'a en effet pas découragé les visiteurs, venus nombreux partager ce moment convivial et découvrir les exposants présents.

Cette journée a été rendue possible grâce à une belle mobilisation locale. Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement l'Association des Commerçants de Baugy pour son soutien précieux, ainsi que le Comité des Fêtes pour la mise à disposition du matériel (barnums et tables).

Un grand merci également à tous les artisans, commerçants et producteurs présents, qui ont contribué à la richesse et à la qualité de cette première édition.

Les visiteurs, venus en nombre, ont largement participé à la réussite de l'événement par leur enthousiasme et leurs encouragements.

Parmi les temps forts de la journée, le tirage au sort du jeu concours a permis de désigner la gagnante du lot principal :

Un sèche-linge électrique professionnel !

Félicitations à Madame BIGNOLAIS, tirée au sort par un jeune participant de deux ans, pour ce beau cadeau !



Une première rencontre entre commerçants et entrepreneurs

À l'initiative de l'association Les Commerçants de Baugy, une première soirée dédiée aux entrepreneurs locaux s'est récemment tenue au Château Laverdines.

Cette rencontre a pleinement atteint son objectif : créer du lien, favoriser les échanges et permettre à chacun de partager ses expériences, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur implication, ainsi que pour le cocktail participatif, qui a largement contribué à la réussite de la soirée.

Un remerciement particulier est adressé à Isabelle MAURI, qui a ouvert les portes de ce lieu exceptionnel et permis d'accueillir cet événement dans un cadre privilégié.

Fort de ce succès, cette première édition donne déjà envie de renouveler l'expérience et de continuer à faire vivre le réseau des acteurs économiques de Baugy.

Professionnels, artisans, associations de Baugy : à vous de jouer !

La commune met à jour le répertoire des professionnels sur son site Internet.

Vous dirigez une entreprise ? Vous êtes artisan ? Vous présidez une association à Baugy ?

Améliorez votre visibilité gratuitement en apparaissant (ou en mettant à jour votre fiche) sur le site Internet de la commune :

<https://www.commune-baugy18.fr/professionnels>

Pour créer ou actualiser votre fiche, il vous suffit de nous envoyer les informations suivantes par mail à :

communication@commune-baugy18.fr

☛ Catégorie (voir celles proposées sur le site), Nom, Description, Adresse, Téléphone, Courriel, Site Internet, Réseaux sociaux...

Valorisons le dynamisme économique et associatif de Baugy !

Ça s'est Passé à Baugy !



Repas des aînés - 18 janvier



50 ans Club de l'amitié - 8 février



Cyclo-cross (TC Gron) - 31 janvier



Carnaval - 14 mars
(Amicale des écoles
& Lyre de Baugy)



Soirée Cabaret (UNC) - 7 mars



Théâtre AEP Couy - 8 mars
(Les Commerçants de Baugy)



Chasse aux œufs - 5 avril
(Amicale des écoles)



Randonnée pédestre - 22 mars
(Enseignantes de l'école
élémentaire)



Concert Eglise St Martin - 29 mars
(Patrimoine Balgycien)



Commémoration - 8 mai



Marche du 1er mai

Baugy en fête

Le dernier week-end de juin 2026 s'annonce festif et convivial à Baugy, avec trois jours riches en animations mêlant sport, musique et moments de partage.

Vendredi 26 juin

Les festivités débuteront avec des courses cyclistes UFOLEP, organisées par le TC Gron en fin d'après-midi.

- Les coureurs s'affronteront lors de deux épreuves sur un circuit de 1,8 km dans les rues du village.
- La remise des prix se déroulera en soirée sur la place de Verdun, autour d'une buvette et d'un barbecue.

Samedi 27 juin

- Tout au long du week-end, la Lyre de Baugy proposera sa foire musicale à la salle des fêtes : instruments de musique et vinyles raviront passion-nés et curieux.



FOIRE MUSICALE BAUGY 18
LES 27 ET 28 JUIN 2026
de 10h à 19h

ORGANISÉE PAR LA LYRE DE BAUGY
VENTE / ACHAT D'INSTRUMENTS ET DE VINYLES,
LIVRES, PARTITIONS, AFFICHES...

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS
- 06.72.79.16.77 -
lalyredebaugy18@gmail.com

- L'après-midi, place à la balade moto Baugy-Sancerre, organisée par l'agence AXA LACROIX-LEBLANC, et enadrée par le Motard Club Jouettois, **au profit de la lutte contre la mucoviscidose.**

• Départ à 15h – retour vers 17h
Participation : 5 € par casque

Inscriptions :

Cyril LACROIX – 06 08 52 82 21 ou
Yannick MALTHET – 06 63 51 06 07

- En soirée, le 2^e marché semi-nocturne accueillera producteurs et artisans locaux sur la place de 18h à 22h.
Emplacements gratuits.
Inscriptions auprès de Muriel SABATÉ : 06 69 77 13 30

- La journée se clôturera avec un concert gratuit de « La Brune » devant la salle des fêtes.

Dimanche 28 juin

- Place à la traditionnelle brocante et vide-grenier, organisés par la Lyre de Baugy, avec ouverture dès 6h.

- **Inscriptions :** 06 88 83 90 69 ou 06 72 79 16 77



Organisée et animée par la LYRE DE BAUGY

BROCANTE VIDE-GRENIER 39^E ÉDITION !

BAUGY (18) DIM 28 JUIN

EN PARALLÈLE 9^{ÈME} FOIRE MUSICALE DES 27 ET 28 JUIN 2026

AU PROGRAMME ; BONNES AFFAIRES, BUVETTE, RESTAURATION SUR PLACE !

EXPOSANTS : 3€ LE MÈTRE LINÉAIRE
Arrivée des exposants à 6h Dim matin

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS
06.88.83.90.69 - 06.72.79.16.77
lalyredebaugy18@gmail.com



Un week-end à ne pas manquer pour se retrouver, partager et profiter de l'été à Baugy !

Évènements à venir ...



- 7 juin – Brocante à l'école élémentaire
- 12 juin – 30 ans de l'Amicale des écoles
- 13 juin – Gala de danse
- 18 juin – Commémoration de l'appel du Général de Gaulle
- 26 au 28 juin – Baugy en fête : course cycliste (TC Gron), brocante & foire musicale (Lyre de Baugy) et marché de producteurs (voir l'article détaillant le programme)
- 4 juillet – Buvette éphémère organisée par l'association Les Commerçants de Baugy
- 13 & 14 juillet – Feu d'artifice et bal public le 13 en soirée, Fête nationale le 14
- 17 juillet, 31 juillet, 14 août & 28 août – Buvettes éphémères organisées par l'Association Municipale de Baugy (AMB)
- 5 septembre – Forum des associations

Une journée inoubliable à Notre-Dame de Paris

Le 9 avril 2026, l'association Saint-Martin de Baugy-Avord a organisé une sortie à Paris pour découvrir la cathédrale Notre-Dame, magnifiquement restaurée après l'incendie.

Initialement prévu en septembre 2025, le voyage avait dû être reporté en raison de perturbations en région parisienne. C'est donc dès 6h30, au départ de Baugy, que les 53 participants, accompagnés du père Rodrigo BARRANTES CHACON, ont pris la route vers la capitale.

Arrivés en fin de matinée, les visiteurs ont pu admirer la splendeur retrouvée de la cathédrale : la lumière traversant les vitraux et les célèbres rosaces, ainsi que l'impressionnante nef haute de 33 mètres, conçue pour élever le regard autant que l'esprit.



Un moment fort de la journée fut la messe célébrée à 12h, au cœur de l'édifice. Depuis cet espace, les participants ont pu découvrir le nouvel autel, à la forme originale évoquant un grand vase, ainsi que la statue de la Vierge Marie portant le Christ, située à droite de l'autel. Cette œuvre, miraculeusement préservée lors de l'incendie, a particulièrement marqué les esprits, tout comme l'ensemble du patrimoine restauré.

Après un déjeuner convivial, l'après-midi s'est poursuivi avec la visite de la Sainte-Chapelle et de la Conciergerie, avant un retour vers Baugy en fin de journée.

Si l'ensemble du programme a été très apprécié, c'est surtout la découverte de « Notre-Dame ressuscitée », entre richesse artistique et émotion, qui restera gravée dans les mémoires.

L'association Saint-Martin a tenu son assemblée générale le 16 avril et a élu son nouveau bureau :

- Président : Pierre LAINÉ
- Trésorière : Odile GRIMOIN
- Secrétaire : Stéphanie VANHAECKE



Dominique MARTIN, garde-champêtre

Depuis 2017, Dominique MARTIN exerce la fonction de garde-champêtre à Baugy. Après une carrière de gendarme de près de 20 ans, elle a choisi de se rapprocher du terrain et de la vie locale, tout en conservant des missions opérationnelles.

Son rôle est très varié : sécurisation des abords des écoles, contrôle du stationnement, gestion du marché, suivi des arrêtés municipaux, états des lieux, gestion de l'affouage, ou encore interventions sur les dépôts sauvages, les divagations d'animaux et les conflits de voisinage.

En tant qu'adjointe de police judiciaire, elle peut également mener certaines investigations, sous l'autorité de la gendarmerie.



Une mission de proximité

Très attachée au contact avec les habitants, Dominique est souvent perçue comme une interface entre la population et la mairie. Si ses interventions sont globalement bien comprises, certaines incivilités restent fréquentes et nécessitent encore des rappels réguliers : stationnement sur les trottoirs, dépôts sauvages, nuisances sonores ou déjections canines.

Elle travaille en lien avec de nombreux partenaires (services municipaux, gendarmerie, pompiers...) et intervient également à Farges-en-Septaine, Savigny-en-Septaine, Villequiers et Villabon.

Un métier humain

Au-delà de ses missions, Dominique retient surtout les relations humaines.

Certaines situations, parfois longues à résoudre, se concluent souvent par des remerciements sincères, qui donnent tout leur sens à son engagement.

Attachée à Baugy, elle souhaite aussi mieux faire connaître son rôle, encore parfois mal compris, afin de faciliter le dialogue avec les habitants.

Un métier discret mais essentiel, au service du quotidien et du bien vivre ensemble.

Les petits messages de la mairie

Carte d'identité – Passeport

Les demandes doivent être faites, sur rendez-vous, dans une mairie équipée du matériel nécessaire.

Les plus proches de Baugy sont :

- la mairie d'Avord – 02 48 69 10 16
- ou la mairie de Sancergues – 02 48 72 70 42



Pour gagner du temps vous pouvez remplir un **formulaire de pré-demande** sur le site :

<https://predemande-cni-ants.gouv.fr>

Boîte aux lettres

Une boîte aux lettres sert à recevoir à domicile tous types d'envois (colis, courriers, presse...).

Afin de simplifier l'accès au facteur sans intrusion sur le terrain privé, il est conseillé de la positionner en limite de propriété de façon accessible et identifiable.

Il est également nécessaire de mettre son nom sur sa boîte aux lettres pour :

- faciliter le travail de la poste et de tout distributeur ;
- éviter les erreurs et les retours à l'expéditeur (NPAI : N'habite Pas à l'Adresse Indiquée).



Numéros de maison

Si vous souhaitez une plaque portant le numéro de votre maison, adressez-vous à la mairie qui vous en fournira gratuitement.



Tonte et travaux de jardinage

Les horaires de tonte et de travaux de jardinage servent à garantir des périodes de calme, notamment à l'heure du déjeuner, le soir et le week-end, nous vous remercions de les respecter :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés : 10h à 12h



Arrêté préfectoral N° 2001-1-1573 du 15 novembre 2011.

Journée « Défense et Citoyenneté » (JDC)

Tout jeune de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser en mairie.

- Il doit se munir de sa pièce d'identité et du livret de famille.
- Il recevra par la suite sa convocation à la journée défense et citoyenneté.



Service National (Non obligatoire)

Le service national est un engagement militaire, volontaire et sélectif, au service de la Nation.

Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il permet de servir pendant dix mois au sein des armées, dans des missions concrètes et utiles à la défense nationale.



- **Pour plus d'informations :**

<https://www.defense.gouv.fr/nous-rejoindre/service-national>

Pompiers volontaires

A partir de 16 ans vous pouvez devenir pompier volontaire sur la commune.



- **Pour toute information ou inscription :**

contacter Mickaël MATHIAUD
au 06 74 83 48 81

Désherbage trottoirs



Le désherbage et l'entretien des abords de votre habitation (trottoir, pied de mur) sont à la charge de l'occupant, propriétaire ou locataire.

La question d'un Balgycien !

Trier coûte-t-il moins cher ?

La réponse est Oui :

- Déchets non triés ~ 440 € / tonne
- Déchets triés ~ 320 € / tonne

Le tri est moins coûteux et soutenu financièrement, contrairement à l'enfouissement, soumis à une taxe en constante augmentation.

Attention : Les déchets mal triés finissent eux aussi en enfouissement... avec un coût plus élevé.

Pourquoi ma facture ne baisse-t-elle pas ?

La facture inclut aussi la collecte, le transport et le fonctionnement des déchetteries, fortement impactés par l'inflation (carburant, déchets verts...). Elle est financée via la taxe sur le foncier bâti, composée d'un taux voté par La Septaine et d'une base fixée par l'État.

La participation de La Septaine demandée par le SICTREM est stable depuis 2 ans.

En 2026, la baisse prévue du taux devrait compenser la hausse de la base pour une facture globalement stable.

**Bien trier, c'est réduire les coûts...
et préserver l'environnement !**

Un budget municipal, comment ça marche ?

Préparé par la commission des finances et adopté par délibération du conseil municipal, le budget constitue l'acte fondamental de la vie communale.

Il prévoit l'ensemble des recettes et autorise les dépenses pour l'année à venir.

Un budget obligatoirement équilibré

La loi impose un principe simple : les recettes doivent couvrir les dépenses. Cela garantit une gestion saine et responsable des finances publiques.

Le budget est divisé en deux sections :

1- Le fonctionnement

Il concerne le quotidien de la commune :

- salaires des agents
- factures d'énergie
- entretien des bâtiments
- fournitures

Ce sont les dépenses nécessaires pour faire fonctionner les services publics.

2- L'investissement

Il concerne les projets et équipements durables :

- travaux (voirie, bâtiments...)
- achats de matériel
- aménagements
- remboursement du capital des emprunts

Il permet de préparer l'avenir de la commune.

D'où vient l'argent de la commune ?

Les recettes proviennent principalement :

- des impôts locaux
- des dotations de l'État
- des subventions
- des services (cantine, location...)

L'État reste un financeur important des collectivités.

Un principe clé : l'autofinancement

Quand les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses, l'excédent sert à financer les investissements.

C'est ce qu'on appelle la capacité d'autofinancement.

Le budget, reflet des choix municipaux

Le budget traduit les choix de la municipalité (services aux habitants, projets d'aménagement, entretien du patrimoine, soutien à la vie locale...).

C'est un outil essentiel au service du territoire et de ses habitants.

Comprendre le budget 2025

Le budget communal, c'est :

- un équilibre entre recettes et dépenses
- la gestion du quotidien
- des investissements pour l'avenir

Les dépenses de fonctionnement (DF)

Elles correspondent aux dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien de la commune :

- entretien des bâtiments et des équipements
- dépenses d'énergie
- charges de personnel
- assurances, fournitures
- remboursement des intérêts d'emprunts

👉 Total ≈ 1.030.750 €

Les recettes de fonctionnement (RF)

Elles regroupent les ressources de la commune :

- dotations de l'État
- fiscalité locale
- produits des services
- subventions et autres recettes

👉 Total ≈ 1.435.938 €

Les dépenses d'investissement (DI)

Elles concernent les projets structurants et durables :

- travaux d'aménagement
- acquisitions de matériel
- remboursement du capital des emprunts

👉 Total ≈ 1.195.703 €

Les recettes d'investissement (RI)

Elles permettent de financer les investissements :

- subventions
- emprunts
- récupération de TVA
- excédents reportés

👉 Total : 1.023.846 € (inclus subventions en attente de règlement)

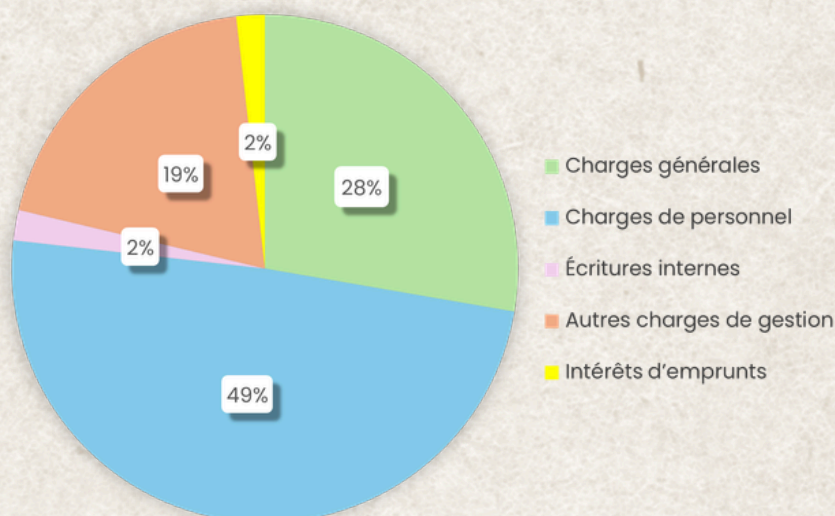
Fiscalité

En 2025, les taux des taxes communales ont été maintenus à l'identique.

👉 Un lissage des taux entre les trois communes historiques est en cours depuis 2020, afin d'harmoniser progressivement la fiscalité sur l'ensemble du territoire.

À l'horizon 2032, les taux de taxes communales seront identiques sur toute la commune nouvelle.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2025



BUDGET 2025 (SIMPLIFIÉ)

Dépenses de fonctionnement	Montant
Charges générales	285 643,70 €
Charges de personnel	505 663,94 €
Écritures internes	19 942,00 €
Autres charges de gestion	200 705,97 €
Intérêts d'emprunts	18 717,05 €
Charges spécifiques	77,65 €
Total	1 030 750,31 €

Recettes de fonctionnement	Montant
Résultat reporté	6 273,91 €
Opérations comptables	17 642,00 €
Fiscalité locale	584 368,60 €
Dotations et participations	521 550,71 €
Produits des services	84 522,60 €
Autres recettes	221 580,10 €
Total	1 435 937,92 €

Dépenses d'investissement	Montant
Déficit reporté	625 707,75 €
Remboursement emprunts	132 265,63 €
Immobilisations	273 378,31 €
Projets en cours	70 000,00 €
Subventions d'équipement versées	60 983,27 €
Opérations d'ordre	33 368,12 €
Total	1 195 703,08 €

Recettes d'investissement	Montant
Subventions reçues	263 034,72 €
Emprunts	3 645,00 €
Dotations	341 497,91 €
Opérations d'ordre	35 668,12 €
Autres recettes	- €
S/Total	643 845,75 €
RAR	380 000,00 €
Total	1 023 845,75 €

Résultat des sections

Fonctionnement	Montant
Recettes	1 435 937,92 €
Dépenses	1 030 750,31 €
Solde	405 187,61 €

Investissement (incl. RAR)	Montant
Recettes	1 023 845,75 €
Dépenses	1 195 703,08 €
Solde	- 171 857,33 €

Résultat cumulé

Le résultat cumulé d'une commune est l'addition de l'excédent ou du déficit des sections de fonctionnement et d'investissement constatés en fin d'exercice.

Résultat cumulé	233 330,28 €
------------------------	---------------------

Le résultat cumulé détermine pour la commune sa capacité d'autofinancement.

Ce résultat positif permet à Baugy de démarrer 2026 avec sérénité.

Place Nationale : un arbre chargé d'histoire laisse place à l'avenir !

Sur la Place Nationale, une page importante de l'histoire de Baugy s'est tournée en ce début d'année.

À la suite d'expertises réalisées dans le cadre du projet de réaménagement du centre-bourg, il a été nécessaire de procéder à l'abattage de plusieurs arbres, dont l'Arbre de la Liberté, élément fort du patrimoine local.

Cet arbre, chargé de symboles et de souvenirs, faisait partie du quotidien des Balgyciennes et des Balgyciens.

Témoin du temps qui passe, il avait vu défiler les générations, les rassemblements, les saisons...



La disparition de l'arbre de la liberté a naturellement suscité émotion et attachement.

Cette décision, imposée pour des raisons de sécurité et dans un délai contraint, n'a pas été prise à la légère.

Elle s'inscrit dans une réflexion globale visant à préserver durablement le cœur de notre village, tout en préparant son avenir.

L'intervention a été réalisée par les services techniques municipaux, dont il convient de saluer le travail.



Souvent discrets, ces agents œuvrent chaque jour, parfois dans l'ombre, pour entretenir, sécuriser et améliorer notre cadre de vie.

Leur engagement est essentiel et mérite d'être reconnu !

Le projet de réaménagement prévoit bien entendu le remplacement des arbres abattus, afin de redonner à la place un cadre végétalisé, apaisé et harmonieux.

Ces nouvelles plantations viendront, à leur tour, accompagner la vie du village et s'inscrire dans son histoire.

Car si un symbole disparaît, l'essentiel demeure : la mémoire, les liens et l'attachement à notre territoire.

C'est dans cet esprit que Baugy continue d'avancer, en respectant son passé tout en construisant son avenir.

**VOS PROCHAINS
DON DE SANG,
C'EST PAR LÀ!**

**BAUGY
MARDI 18 AOÛT ET
MARDI 22 DECEMBRE
Salle des fêtes**

Q EFS - Don de sang ...



Rejoignez les donneurs de sang !

En donnant votre sang 2 à 3 fois par an, vous contribuez à soigner des milliers de patients.

En seulement 1 heure, vous pouvez sauver jusqu'à 3 vies !
Le don de sang est indispensable : il n'existe aucun produit capable de remplacer le sang humain.

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce aux dons, et 10.000 dons sont nécessaires chaque jour en France.
Conditions pour donner :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater
- Se munir d'une pièce d'identité

Avant de vous déplacer, pensez à vérifier que vous pouvez donner ➡ <https://efs.link/test>

Un geste simple, rapide... et essentiel !